

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PIERRE DES ESSARS

## **Les compensations de valeurs mobilières en Autriche et en Allemagne**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 42 (1901), p. 372-376

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1901\\_\\_42\\_\\_372\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1901__42__372_0)

© Société de statistique de Paris, 1901, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

### III.

#### LES COMPENSATIONS DE VALEURS MOBILIÈRES EN AUTRICHE ET EN ALLEMAGNE.

La méthode des risques et de la compensation par écritures dont les Anglais et les Américains tirent un si grand parti et qui procure des économies si importantes sur l'outillage monétaire, peut s'appliquer avec grand avantage aux valeurs mobilières, en évitant aux intermédiaires de la Bourse et aux banquiers l'inconvénient du transport des titres dans les rues d'une ville populeuse et la nécessité de conserver une encaisse considérable pour solder les titres que le dernier acheteur n'aurait pas payés au moment même où ils seraient livrés par le vendeur.

Le mérite de l'invention des comptes courants, des chèques et des virements de titres appartient à un banquier de Vienne, M. Isidore Kanitz, qui a su, du premier coup, atteindre presque à la perfection ; il a su, de plus, introduire dans la pratique des travaux de banque des perfectionnements d'une haute importance, dont je n'ai pas à parler ici, et qui, malheureusement, ne sont guère connus et appliqués qu'en Autriche.

L'établissement que dirige M. Kanitz, fondé en 1872 sous le titre de *Wiener Giro-*

---

(1) *Les conditions sociales du bonheur et de la force.* F. Alcan, éditeur, 1885.

*und Kassenverein*, est une banque importante, faisant les opérations de banque ordinaires ; mais ce qui lui donne une originalité et une physionomie toutes particulières, c'est le rôle qu'elle joue vis-à-vis des valeurs mobilières et de la Bourse de Vienne.

Voici comment sont organisés les comptes courants de titres. Toute personne qui veut avoir un compte courant de titres doit se faire ouvrir en même temps un compte courant d'espèces; ce dernier, en tout semblable à ce que nous connaissons en France, ne présente rien de nouveau.

Les titres remis en compte courant sont accompagnés d'un bordereau établi par le déposant et immédiatement entourés d'une bande qui permet de retrouver le bordereau. Ils ne sont pas spécialisés, ils sont simplement classés par nature et le déposant est créancier d'un certain nombre de titres, de nature déterminée, à prendre sur le fonds commun. Toutefois, pour les valeurs remboursables par voie de tirage au sort, 15 jours avant chaque tirage, il est remis à chacun des déposants un nombre de titres égal à celui qu'il possède, il en relève les numéros et met les titres sous *scellés*. Si un des titres vient à sortir, le bénéfice ou la perte est pour celui au nom duquel est le scellé. Si quelques déposants ont négligé de mettre des titres sous scellés, les titres sortis sont immédiatement remplacés par des titres analogues, et le bénéfice ou la perte résultant du remboursement est partagé entre eux proportionnellement au nombre de titres qu'ils possèdent.

Une fois les comptes ouverts, rien de plus simple que leur jeu. Tout débiteur A de titres délivre un mandat de virement au profit du créancier B, et le *Giro- und Kassenverein* transporte par écritures, et sans aucun déplacement, les titres du compte de A au compte de B. Si B doit payer A, il lui délivre un virement sur son compte courant espèces, le *Giro- und Kassenverein* transporte les espèces du compte de B au compte de A et l'opération est entièrement réglée sans que les titres ou les espèces aient changé de place.

Malheureusement, le *Giro- und Kassenverein* n'a pas pu exiger que tous ses clients missent leurs titres en dépôt, et il est amené à faire le service d'une sorte de bureau de poste. Les débiteurs apportent leurs titres en transit avec des mandats au profit des créanciers et il devient nécessaire, pour le *Giro- und Kassenverein*, de classer les titres par destinataire et de les livrer matériellement. C'est la partie faible de l'organisation, car les titres, sans cesse manipulés, se détériorent et le transport matériel, qu'éviterait le virement, continue à être effectué.

La liquidation des opérations de hausse à terme est grandement facilitée par l'intervention du *Giro- und Kassenverein*.

Cette liquidation constitue une véritable compensation entièrement semblable à celle des chèques effectuée par les *clearing houses*.

Pour fixer les idées, supposons que A ait acheté 25 actions des chemins de fer autrichiens à B, 50 à C, 100 à D et qu'il ait vendu 75 actions à E.

Son compte s'établira comme suit :

<i>A. Chemins autrichiens.</i>			
	Doit.		Avoir.
à B . . . .	25	par E . . . .	75
à C . . . .	50		
à D . . . .	100	Balance . . . .	400
	175		175

Après la liquidation, A, et aucun de ceux qui se trouvent dans la même situation que lui, ne pourra pas être à la fois créancier et débiteur d'une même valeur, et en donnant un mandat de 100 actions des chemins de fer autrichiens sur le *Giro- und Kassenverein*, A sera libéré ; il ne restera plus qu'à faire l'application des 100 actions aux créanciers d'actions de chemins de fer autrichiens.

Voici la statistique des compensations effectuées, depuis son origine, par le *Giro- und Kassenverein* :

Années.	Mouvement total des virements de titres.	Proportion des compensations au mouvement total
	Millions de couronnes	Pour 100.
1874 . . . . .	1 287,1	60,2
1875 . . . . .	1 260,0	63,2
1876 . . . . .	924,2	63,6
1877 . . . . .	1 741,5	76,4
1878 . . . . .	2 340,3	82,0
1879 . . . . .	4 432,3	88,5
1880 . . . . .	6 325,1	91,7
1881 . . . . .	9 252,9	92,2
1882 . . . . .	5 885,6	91,0
1883 . . . . .	4 530,4	91,7
1884 . . . . .	4 725,7	91,7
1885 . . . . .	4 077,3	92,2
1886 . . . . .	4 698,6	93,8
1887 . . . . .	4 507,8	95,0
1888 . . . . .	5 270,5	96,1
1889 . . . . .	6 797,2	95,7
1890 . . . . .	6 819,4	96,3
1891 . . . . .	5 924,5	97,2
1892 . . . . .	5 444,5	98,0
1893 . . . . .	6 662,8	97,8
1894 . . . . .	8 776,7	98,2
1895 . . . . .	10 329,3	98,4
1896 . . . . .	4 537,6	98,6
1897 . . . . .	4 719,9	98,9
1898 . . . . .	4 504,6	98,7
1899 . . . . .	5 889,0	98,7
1900 . . . . .	3 686,0	99,0

Pour opérer les mouvements de titres, le *Giro- und Kassenverein* se sert de trois formules distinctes :

Les mandats rouges, qui servent exclusivement à transférer les titres par écritures d'un compte à un autre ;

Les mandats blancs, que l'on emploie pour lever réellement les titres ;

Enfin, les mandats verts, qui servent aux avances et aux reports.

Ces derniers sont particulièrement intéressants, on pourrait les appeler des warrants de titres.

Le propriétaire de titres, en délivrant un mandat vert, donne au *Giro- und Kassenverein* l'ordre de constituer une réserve sur les titres qu'il a en dépôt; cette réserve dure jusqu'à ce que le mandat ait été acquitté par le bénéficiaire. Le porteur d'un mandat vert n'acquiert pas la propriété des titres immobilisés par le mandat, il a simplement sur eux un droit de gage et il peut en requérir la vente si l'avance qu'il a faite n'est pas payée à l'échéance.

Le mandat vert est transmissible par voie d'endossement, comme le serait chez nous un warrant. C'est une matière escomptable nouvelle et un instrument de crédit très perfectionné.

Par ses comptes courants d'espèces, le *Giro- und Kassenverein* dispose de fonds importants :

Années.	Versements des comptes courants.	Paiements aux comptes courants.
	Millions de couronnes.	
1896. . . . .	5 469,1	5 455,9
1897. . . . .	5 948,4	5 933,7
1898. . . . .	6 036,4	6 025,3
1899. . . . .	6 805,8	6 795,6
1900. . . . .	5 699,5	5 687,8

Au dernier bilan, celui du 30 juin 1901, le solde des comptes courants était de 18 500 000 couronnes.

Les fonds du *Giro- und Kassenverein* sont employés en opérations de banque. Voici quelle était, au 30 juin dernier, la situation des principaux comptes :

<i>Passif :</i>	
	Couronnes.
Capital . . . . .	6 000 000
Réserves. . . . .	1 330 000
Comptes courants . . . . .	18 495 000
Cautionnements . . . . .	6 010 000

<i>Actif :</i>	
Encaisse . . . . .	5 758 000
Portefeuille. . . . .	22 482 000
Avances sur titres . . . . .	3 512 000

Le *Giro- und Kassenverein* ayant des actionnaires doit, naturellement, leur servir un dividende. Mais, les bénéfices de l'année ne sont pas exclusivement dévolus aux actionnaires, il en est attribué une partie aux clients, proportionnellement au chiffre de leurs dépôts de fonds.

Le *Giro- und Kassenverein* de Vienne a trouvé des imitateurs, il existe un établissement semblable à Buda-Pesth qui n'est, du reste, que la copie textuelle de celui de Vienne.

A Berlin, cet office est rempli par une vieille et puissante Banque, le *Berliner Kassenverein*, d'abord banque d'émission qui, s'étant donné pour but de faciliter les

paiements par les virements, a renoncé à l'émission et a ajouté à ses opérations les virements de titres. Son mode d'opérer est à peu près le même que celui du *Giro- und Kassenverein* de Vienne; on y retrouve les excellentes méthodes imaginées par M. Kanitz, légèrement modifiées pour s'adapter aux besoins du public berlinois. Il y a, comme à Vienne, quelques points qui pourraient être corrigés, mais le *Berliner Kassenverein* est un établissement très remarquable qui, au point de vue des opérations de banque, mériterait une étude spéciale.

Le mouvement total des titres, au *Berliner Kassenverein*, depuis l'inauguration du service en 1882, a été :

Années	Millions de marks.	Années.	Millions de marks.
—	—	—	—
		<b>1891.</b> . . . .	<b>6 601</b>
<b>1882.</b> . . . .	<b>1 097</b>	<b>1892.</b> . . . .	<b>5 479</b>
<b>1883.</b> . . . .	<b>2 016</b>	<b>1893.</b> . . . .	<b>6 075</b>
<b>1884.</b> . . . .	<b>3 322</b>	<b>1894.</b> . . . .	<b>8 858</b>
<b>1885.</b> . . . .	<b>2 855</b>	<b>1895.</b> . . . .	<b>12 779</b>
<b>1886.</b> . . . .	<b>2 873</b>	<b>1896.</b> . . . .	<b>9 579</b>
<b>1887.</b> . . . .	<b>1 977</b>	<b>1897.</b> . . . .	<b>12 770</b>
<b>1888.</b> . . . .	<b>4 359</b>	<b>1898.</b> . . . .	<b>14 822</b>
<b>1889.</b> . . . .	<b>8 550</b>	<b>1899.</b> . . . .	<b>20 630</b>
<b>1890.</b> . . . .	<b>8 530</b>	<b>1900.</b> . . . .	<b>17 894</b>

On retrouve, dans ces chiffres, l'influence des bonnes et des mauvaises années, comme dans les *clearing houses* de chèques.

Malgré leur haute valeur économique, les établissements dont je viens de décrire le mécanisme sont peu connus chez nous, et c'est à ce titre que j'ai cru devoir en entretenir la Société de statistique.

Pierre DES ESSARS.